



Pension/obligation de la mère en retour

Par **anaskot**, le **30/01/2009** à **13:55**

je verse une pension à la mere de mon enfant qui en a la garde mais qd je récupère mon enfant pour les vacances et 1 WE sur 2 elle ne lui met pas de vetements de rechange, pas meme de slip au chaussette.
En a t-elle le droit?

Par **Marion2**, le **30/01/2009** à **14:35**

Bonjour,

Un petit bonjour de votre part ne serait pas superflu

Effectivement, il n'est pas très normal que la Maman ne donne pas de vêtements de rechange lorsque vous prenez votre enfant.

Je pense (c'est une situation qui arrive relativement fréquemment) qu'elle souhaite que vous achetiez des vêtements...

La pension alimentaire sert également à habiller l'enfant.

Avez-vous pu en parler avec la Maman ?

Par **magali29**, le **30/01/2009** à **22:12**

Bonsoir, personnellement au debut de notre separation mes enfants partaient chez mon ex mari avec leur sac de rechange, cela ma tres vite derangée de les voires partir avec leur

valise et mon ex mari et moi avons décidé que pour le bien être des enfants c'était important qu'ils aient leurs affaires chez leur pere. De ce fait je pense qu'ils se sont senti quand meme un peu chez eux meme si ce n'est qu'un weekend sur deux, quand ils arrivent chez leur pere ils retrouvent leurs affaires la bas. Pour leur bien on a reussi a mettre notre rancune de coté mais c'est vrai aussi que la PA sert a l'habillement.

Par **Marion2**, le **30/01/2009** à **22:32**

Bonsoir Magali,

Je pense que vous avez tout-à-fait raison.

Il faut que les enfants se sentent aussi bien chez leur Maman que chez leur Papa et le fait qu'ils puissent trouver des vêtements, jouets ou autres chez le parent qui les reçoit pendant le week-end est une très bonne chose.

Si tous les parents séparés pouvaient réagir comme vous le faites, ce serait formidable pour les enfants.

Bonne soirée à vous.